 



|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **CONTRAT ¼ AGNEAU**  **M. et Mme SANCIER**  Eleveurs |  |

***Harmonie d'un savoir-faire et d'un terroir***

Agneaux de lait par excellence, les Agneaux de la ferme du Paillot sont  élevés avec leur mère. Leur alimentation est principalement constituée du lait maternel et de céréales Bio produites et récoltées à la ferme. Nous leur apportons toute l'attention nécessaire et nous les laissons évoluer à leur rythme (pas d'engraissement).Tout au long de l'année nos brebis sont dans les prés. Ce n'est qu'au moment de la période d'agnelage que les brebis suitées dorment en bergerie afin de pouvoir leur apporter toute l'attention nécessaire lors de la naissance de leur agneau

**Modalités du contrat ¼ agneau:** Le contrat se fait à la commande. La caissette est composée de :⌦ Colis A : le gigot, collier et poitrine, les déchets de découpe.

⌦ Colis B : l’épaule, les côtelettes et les abats.

Le prix de l’agneau au kg est de **11 euros 50 TTC** (dont TVA à 5.5% soir 0.63€/kg) et chaque colis à un poids compris entre 3,5 à 4,5 kg. Ainsi, le prix de la caissette d’un quart d’agneau sera compris entre 35 et 50 euros. Le prépaiement se fait en 1 chèques de 30€ remis le jour de la signature du contrat.(chèques à l’ordre de : SANCIER)

Le solde se paiera, par chèque, à la livraison en fonction du poids du colis.

Aucun remboursement ne sera effectué. En cas d’impossibilité de retrait de la marchandise, celle-ci doit être récupérée par un tiers.

**La Charte :**

Chaque AMAPIEN s’engage à respecter la charte de l’AMAP et à aider à la livraison 3 fois dans l’année (tous contrats confondus )

**La distribution :**

Les livraisons seront effectuées à la Vacherie de 18h45 à 19H45

En cas de force majeure inhérente à l’élevage, la livraison pourra être reportée.

**----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------**

**Contrat d’engagement :**

NOM, Prénom du consom’acteur : ……………………………………….

Adresse:…………………………………………………………………………………………………………… Téléphone :………………………………………….. Portable …………………………………

S’engage en son nom à régler d’avance l’achat d’1 caissette d’1/4 agneau, soit 1 chèque de 30 €

Signature du consom’acteur : signature du producteur

****

**Commande quart d'agneau (pré-paiement) du 28 novembre 2019**

**La Charte :**

ChaqueAMAPIEN s’engage à respecter la charte de l’AMAP et à aider à la livraison 3 fois dans l’année (tous contrats confondus)

Monsieur DUBOURG, coordinateur AMAP du contrat agneau, atteste avoir reçu ce contrat signé et son pré paiement pour confirmation d’engagement d’achat d’agneau.

|  |  |
| --- | --- |
| Titulaire du contrat |  |
| Titulaire du chéquier (si différent) |  |
| N° des chèques | …………………. ;………………… ;……………. ;……………. |

Signature du coordinateur Signature du consom’acteur